



Assemblée générale

Distr. générale
12 janvier 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 133 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 11 janvier 2011, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

1. Dix-huit États Membres sont actuellement en retard dans le paiement de leurs contributions au sens de l'Article 19 de la Charte des Nations Unies, qui est ainsi conçu :

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. L'Assemblée générale peut néanmoins autoriser ce Membre à participer au vote si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté. »

2. Les paiements minimaux nécessaires pour réduire le montant des arriérés dus par ces États Membres de manière à ce que celui-ci reste inférieur au montant brut de leur quote-part pour les deux années complètes écoulées (2009 et 2010) s'établissent comme suit :

<i>État Membre</i>	<i>Paiement minimal (dollars É.-U.)</i>
Comores ^a	834 700,00
Gambie	22 900,00
Grenade	10 600,00
Guinée-Bissau ^a	438 400,00
Kirghizistan	18 900,00
Libéria ^a	321 800,00
Micronésie (États fédérés de)	36 400,00
Népal	3 800,00
Palaos	37 800,00
République centrafricaine ^a	260 500,00



<i>État Membre</i>	<i>Paiement minimal (dollars É.-U.)</i>
République dominicaine	368 600,00
Rwanda	21 700,00
Saint-Kitts-et-Nevis	40 200,00
Saint-Vincent-et-les Grenadines	17 200,00
Sao Tomé-et-Principe ^a	722 400,00
Somalie ^a	1 150 800,00
Tonga	13 400,00
Zimbabwe	10 600,00

^a Dans sa résolution 65/3, l'Assemblée générale a décidé que les Comores, la Guinée-Bissau, le Libéria, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et la Somalie seraient autorisés à participer à ses votes jusqu'à la fin de sa soixante-cinquième session.

(Signé) **BAN** Ki-moon